

Décision 8/CP.7

Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

La Conférence des Parties,

Rappelant ses décisions 5/CP.1 et 13/CP.5,

Rappelant en outre sa décision 5/CP.6 qui entérine les Accords de Bonn sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires,

Prenant note du quatrième rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote¹ et du projet de cadre uniformisé révisé de présentation des rapports²,

Ayant examiné les conclusions adoptées par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à leur treizième session (première partie)³,

Reconnaissant que participer à des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote constitue un important moyen d'apprentissage par la pratique,

Reconnaissant en outre qu'il importe de donner la possibilité de participer à des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote aux Parties qui n'ont pas encore l'expérience de telles activités,

Notant que la répartition géographique des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote est toujours déséquilibrée en dépit d'améliorations récentes,

1. *Décide de poursuivre la phase pilote du programme d'activités exécutées conjointement;*

2. *Prie le secrétariat d'organiser avant la seizième session des organes subsidiaires un atelier sur le projet de cadre uniformisé révisé de présentation des rapports qui donne la possibilité aux Parties de procéder à un échange de vues sur les questions méthodologiques liées au cadre et d'approfondir celles-ci;*

3. *Engage les Parties qui rendent compte d'activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote à présenter des rapports communs par l'intermédiaire de l'autorité nationale désignée d'une Partie, celle-ci devant apporter la preuve que les autorités nationales désignées de toutes les autres Parties concernées approuvent les rapports.*

*8^e séance plénière
10 novembre 2001*

¹ FCCC/SB/2000/6.

² FCCC/SB/2000/6/Add.1.

³ Voir les documents FCCC/SBSTA/2000/10 et FCCC/SBI/2000/10.